

# LA CHARITÉ

## et les misères humaines



La charité aux premiers temps de Ville-Marie

**L'OEUVRE DES TRACTS**  
MONTREAL

# L'OEUVRE DES TRACTS

Institut social populaire

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie une brochure chaque mois, sauf en juillet et août

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.* Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.* R. P. Adélaïde Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* A. Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbaré, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* Ad. Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
34. *Les Congrès eucharistiques internationaux.* R. P. Archambault, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !* Al. Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laféche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.* R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.* Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé H. Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat.* R. S. C. J.
73. *Nos martyrs canadiens.* P. Archambault, S. J.
74. *Les Sœurs de Marie.* R. P. Lépicier, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé C. Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C. R.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !* R. P. Archambault, S. J.
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche et Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* J. Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Misericordissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.* Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.* R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.* R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.* Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.* E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.* Cardinal Rouleau
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.* Marie-Thérèse Archambault
129. *Les retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le R. Albert le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance — I.* S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.* Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.* R. P. Plamondon, S. J.
136. *La Formation d'une élite féminine.* Marguerite Bourgeoys
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.* Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance — II.* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930.* Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français.* R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône.* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien.* L'hon. Rodolphe Lemieux
153. *Un groupe de jeunesse catholique.* Abbé Aurèle Parrot

HN  
31  
039  
U. 384  
1951

# La charité et les misères humaines

par l'abbé Charles-Édouard BOURGEOIS  
*directeur de l'Assistance à l'Enfant sans soutien*

---

Les faux architectes de la vie sociale, dénués du sens de la charité et forcés de prévenir la ruine de notre civilisation, tirent des plans et inventent des systèmes pour remédier aux maux dont souffre l'humanité. Comme d'un volcan, on voit surgir des théories: socialisme ou communisme, néo-libéralisme ou absolutisme d'État, qui nous entraînent dans un tourbillon de malaises sociaux pour la simple raison que ces novateurs ignares oublient, omettent peut-être, de considérer d'abord le principal: à savoir que l'homme vient de Dieu et qu'il doit retourner à Dieu.

Pour eux, le principe qui consiste « à s'aimer les uns les autres », comme le Christ nous l'a demandé, est désuet, vieux jeu, démodé. Il vaudrait mieux, à leur avis, croire en la puissance de l'organisation matérielle pour construire les usines et les écoles, contrôler le commerce mondial, élaborer les programmes de formation de la jeunesse et édifier les œuvres chargées de secourir les pauvres du corps et de l'esprit. Les discours, les écrits, les conversations expriment la dangereuse attitude de ces pseudo-savants qui tentent même d'opérer un glissement de nos sociétés charitables vers les gouffres du matérialisme.

Parce qu'on oublie Dieu, le monde étouffe dans une atmosphère lourde de matérialisme. Les misères humaines, devenues de plus en plus pénibles, de plus en plus cruelles, se multiplient à un rythme effarant malgré l'apparente prospérité que paraît accorder notre luxueuse vit moderne. La foule des

---

1. Cette étude a été présentée à la Semaine sociale de Sherbrooke, le 7 octobre 1951.

pauvres de toutes sortes qui se pressent à la porte de nos bureaux de service social, nous faisant voir la vie sous son aspect le plus triste, le plus inhumain, le plus pitoyable, démontre à l'évidence que la vie n'est pas facile dans un siècle qui rend « tout à César et très peu à Dieu ».

Ces trop nombreuses déviations de la vie normale sont autant de symptômes d'une maladie grave qui atteint le cœur de l'humanité et qui se résume en un seul mot : l'absence de charité. Il est vrai que la charité n'est peut-être pas suffisamment connue; il est vrai surtout que la charité du Christ n'est pas souvent mise en pratique, tant dans les relations entre les peuples que dans celles de l'homme avec ses semblables. Aussi, le devoir nous commande de féliciter chaleureusement les initiateurs de cette vingt-huitième Semaine sociale du Canada d'avoir mis au programme l'étude de la Charité, sujet de première importance quand on considère combien la société a besoin de ce remède pour guérir toutes ses plaies.

Le thème général de la présente Semaine sociale a été choisi avec beaucoup de jugement et de discernement; le choix du conférencier qui vous parle en ce moment me paraît cependant moins heureux! En effet, alors que mes prédécesseurs à cette tribune, philosophes avertis et sociologues éminents, ont réussi grâce à leur compétence et à leurs talents à mettre dans une lumière plus vive les facettes multiples de ce merveilleux diamant qu'est la charité, aujourd'hui un pauvre praticien, pressé par le labeur quotidien qui ne lui laisse aucun répit, se présente gauchement devant vous pour tenter d'illustrer le rôle social de la charité en fonction des misères humaines. Humblement je confesse les limitations qui m'empêchent d'exposer comme il convient ce sujet d'une brûlante actualité. Toutefois, convaincu de l'ampleur du problème des misères humaines et désireux d'y apporter une solution conforme aux principes de la sociologie catholique, je veux quand même soumettre à votre réflexion quelques idées susceptibles d'améliorer les conditions de vie des classes miséreuses. A cette fin, je sollicite votre bienveillance et souhaite de ne point vous décevoir.

Comment arriver à étudier de façon utile cet effet extérieur de la charité que le Docteur angélique appelle « miséricorde », et qui est, selon saint Augustin, « la compassion de notre cœur pour la misère d'autrui, sentiment qui nous pousse à lui venir en aide, si nous le pouvons » ? D'abord, comprenons bien que l'exercice de la charité ne se borne pas au soulagement des misères humaines. La charité dépasse de beaucoup le champ des œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles; elle s'étend dans un rayon beaucoup plus considérable: elle est la participation à l'amour même de Dieu. Déjà, dans les conférences précédentes, les orateurs ont précisé avec vous la nature de la charité, les obligations qu'elle comporte et les satisfactions qu'elle procure à ceux qui la pratiquent. C'est pourquoi, afin de toucher uniquement au problème de la charité en face des misères humaines, nous laisserons à l'écart les points déjà analysés par les conférenciers distingués que vous avez entendus durant cette Semaine.

Nous poserons plutôt ces trois questions: que sont les misères humaines dont nous voulons parler? quels principes découlant de la vertu de charité doivent présider au soulagement des misères humaines? enfin, quelles sont, dans la province de Québec, les réalisations accomplies par l'Église et l'État en vue d'aider les personnes qui souffrent moralement ou physiquement? La réponse à ces questions fera l'objet de notre étude.

## I. — LES MISÈRES HUMAINES

L'expression « misères humaines » désigne les situations complexes, d'ordre physique, intellectuel, social ou moral, qui empêchent l'homme de se réaliser pleinement dans sa course vers l'Infini. Elles varient, dans leurs causes comme dans leurs effets, depuis la simple indigence matérielle jusqu'au total désarroi de la mère non mariée, rejetée de sa famille et forcée de fuir la société dont elle est souvent une pauvre victime. Aussi, à cause du caractère à la fois objectif et subjectif de ces problèmes déjà fort nuancés, il paraît difficile de les classer logiquement pour mieux les analyser.

En examinant la cause des misères humaines, les sociologues admettent bien cependant que la plupart d'entre elles ont un dénominateur commun: la désorganisation de la famille. Vous avez sans doute à la mémoire les conclusions de la dernière Semaine sociale du Canada, alors que des voix autorisées ont fait entendre que là où est la famille, là est la suprême douceur; que la famille est la pierre d'angle de tout l'édifice social et qu'à la desceller, on risque un écroulement total.

Malheureusement pour notre pauvre siècle, on sait comment le mouvement social conspire pour déshumaniser la cellule essentielle de la société. Sa Sainteté le pape Pie XI, dans l'encyclique *Casti Connubii* sur le mariage chrétien, ne décrivait-il pas cet état alarmant lorsqu'il disait: « Ce n'est plus, en effet, dans le secret, ni dans les ténèbres, mais au grand jour que, laissant de côté toute pudeur, on foule aux pieds, ou l'on tourne en dérision la sainteté du mariage, par la parole et par les récits, par les représentations théâtrales de tout genre, par les romans, les récits passionnés et léger, les projections cinématographiques, les discours radiophonés, par toutes les inventions les plus récentes de la science. On y exalte au contraire les divorces, les adultères et les vices les plus ignominieux, et si on ne va pas jusqu'à les exalter, on les y peint sous de telles couleurs qu'ils paraissent innocentés de toute infamie. »

Voilà une peinture très réelle de la vague des influences néfastes qui jouent sur la famille pour l'entraîner dans le gouffre des misères humaines. Cette pénétration massive et sournoise de l'insouciance, du matérialisme avilissant, de l'immoralité sous toutes ses formes conduit rapidement au divorce, à la séparation des époux, à l'abandon des enfants, à la délinquance chez les jeunes, à la pauvreté même, pour constituer la majeure partie du triste spectacle des misères humaines. Les statistiques de nos agences sociales sont là pour démontrer jusqu'à quel point la désintégration des familles est à l'origine des malaises sociaux.

Misère humaine, donc, que la vie solitaire et monotone du vieillard placé à jamais dans un hospice; souvent sa famille,

fort préoccupée de courir les plaisirs, les aises et les richesses, a voulu ainsi se débarrasser d'un personnage jugé encombrant... Le mendiant qui quête chaque jour une bouchée de pain, le père de famille forcé de loger ses douze enfants dans quatre pièces plus ou moins hygiéniques, la maman qui court chaque semaine à la Société Saint-Vincent-de-Paul pour garnir une armoire que le coût élevé de la vie laisse presque vide, autant de situations qui entrent trop bien dans le cadre des misères humaines. Enfin, l'état du foyer constamment troublé par des nuages de discorde, où l'alcool est beaucoup plus abondant que l'eau bénite, où la prière du soir a cédé la place à l'immoralité, encore là une image trop vraie des misères humaines pénibles et accablantes!

Et les enfants, ces petits que le Christ a tant aimés, ne sont pas épargnés par la misère qui fauche jeunes et vieux. Ils ont peut-être à souffrir davantage de la désorganisation familiale, eux qui ont tant besoin de la vie de famille pour épanouir leur personnalité et se préparer à leur futur métier de citoyens et de chrétiens. On sait combien les petits ont enduré de misères avant que le Christ ne vint leur apporter le réconfort de la charité. De fait, l'antiquité fut dure pour l'enfance: le pouvoir paternel décidait de la vie ou de la mort de l'enfant; de pauvres petits étaient recueillis par d'infâmes entrepreneurs qui leur crevaient les yeux, leur déformaient l'épine dorsale, leur brisaient bras et jambes afin d'en faire des mendiants pitoyables à bon rendement!

Notre vingtième siècle, plus charitable, est moins cruel envers ceux qui nous remplaceront demain. Cependant, combien d'enfants sont aujourd'hui sérieusement handicapés dans leur marche vers l'avenir, à cause de misères dont ils ne sont nullement responsables! Les 28,000 enfants grecs arrachés à leur famille par les hordes communistes, les milliers d'enfants qui meurent de faim dans les pays d'Europe sont de vrais martyrs d'une époque inhumaine, puissante matériellement mais combien faible en charité.

Que dire maintenant, pour parler d'une situation qui nous touche de plus près, des 3,500 enfants qui naissent chaque

année dans la province de Québec de parents non mariés vivant en marge des lois ecclésiastiques et civiles? Que penser des quelque 20,000 enfants qui gonflent actuellement nos orphelinats, des 3,000 jeunes qui comparaissent annuellement devant nos Cours de bien-être social après avoir enfreint les lois les plus élémentaires du pays? Pour une vue d'ensemble plus complète des misères humaines, il faut ajouter les centaines de clients de nos agences sociales, psychologiques ou psychiatriques: parents qui ne « viennent pas à bout de leurs enfants », enfants gâtés par des parents insouciant, crise d'autorité chez les jeunes et autres problèmes non moins épineux.

C'est là le spectacle des misères humaines qui ont pour origine une désintégration du milieu familial. Loin de nous la prétention de croire qu'il faille attribuer à cette cause unique toutes les misères dont souffre notre population. Au contraire, elles sont nombreuses aussi les personnes victimes de circonstances naturelles incontrôlables: il y a les orphelins, les malades, les infirmes, les épileptiques, les déficients de l'intelligence ou du caractère, tous ces malheureux arrêtés dans leur épanouissement par suite de conditions indépendantes de leur volonté. Mais une étude attentive du vaste problème des misères humaines démontre bien que ces derniers cas ne sont qu'une faible partie de l'ensemble, que c'est dans l'organisation familiale qu'on retrouve les principaux facteurs de développement ou d'arrêt des sources de misères qui accablent l'humanité.

Ne prolongeons pas davantage l'exposé de ce drame affolant qui se joue quotidiennement autour de nous. Comme directeur d'un service diocésain de charité, où les misères de toutes sortes viennent s'unir sous un même toit, je sens chaque jour le poids de la misère que traînent les désavantages de la vie. C'est pourquoi on me pardonnera si je profite de toutes les occasions pour prêcher bien haut une réforme familiale: je suis fermement convaincu que là seulement est le salut.

## II. — QUELQUES PRINCIPES DE CHARITÉ INDIVIDUELLE

Le problème des misères humaines, tel que je viens de vous l'exposer, vous a probablement paru empreint d'une forte dose de pessimisme. Il est bien entendu qu'au contact des personnes qui souffrent, le cœur se remplit de tristesse et l'esprit se demande souvent comment arriver à diminuer la souffrance de ces malheureuses gens aux prises avec des problèmes toujours difficiles à résoudre. Toutefois, ne nous laissons pas glisser au découragement, car, dans l'ensemble, notre famille du Québec demeure forte et vigoureuse, attachée fermement aux traditions religieuses et sociales qui ont permis à notre petit peuple de grandir pour prendre ensuite une place de choix au sein des nations heureuses et progressives de tout l'univers. Si, d'un côté, nous plaignons les pauvres, les délinquants, les désaxés, les abandonnés toujours trop nombreux, d'autre part quelle admiration nous pénètre devant nos belles familles canadiennes-françaises, pépinières ardentes de prêtres, d'éducateurs, de savants, d'apôtres sociaux qui tous s'efforcent d'amoindrir le fardeau des misères humaines qui pèsent lourdement sur nous!

Dans notre province, ceux qui souffrent sont aidés dans leur malheur par ceux à qui Dieu a plus donné. Nous touchons ce point de vue à la troisième partie de ce cours, alors que nous tenterons une synthèse des réalisations accomplies jusqu'ici par l'Église et l'État pour le bénéfice des classes souffrantes. Mais avant d'y arriver, qu'on me permette de rappeler brièvement certains principes nécessaires aux techniciens sociaux qui cherchent une solution au problème des misères humaines.

Les travailleurs de la charité organisée se heurtent à divers courants d'idées qui les placent dans une insécurité fort compréhensible, mais quand même nuisible aux efforts les plus généreux. Jusqu'à il y a environ trente ou quarante ans, l'Église fut à peu près seule chez nous à s'occuper de secourir les pauvres. A cette époque, les sciences nouvelles comme la psychologie expérimentale, la psychiatrie, le service social et autres disciplines scientifiques se sont révélées plus dyna-

miques; en même temps, le problème des misères humaines accusait une ampleur jusque là inconnue. Il n'en fallait pas davantage pour donner une orientation nouvelle à l'organisation des œuvres de secours.

Ces développements trop rapides ont créé des chocs sérieux sur le plan de l'assistance sociale. Les observateurs ont senti une forte tendance. En même temps, plusieurs techniciens sociaux ont demandé un contrôle plus sévère de l'État sur les œuvres privées. Comme conséquence, les maîtres actuels de l'action sociale sont toujours forcés de recourir plus que jamais aux enseignements de la morale catholique afin de redresser les idées laïcisantes qui menacent de plus en plus le progrès de nos œuvres de charité.

C'est dans l'Évangile que le Christ a apporté sur la terre, dans les écrits lumineux des Papes et des théologiens, que le catholique trouvera le phare qui l'éclairera dans la recherche de la vérité et lui permettra d'agir conformément à l'esprit de notre religion et aux besoins complets des miséreux. En effet, que nous enseigne l'Église au sujet de l'homme, point central d'une action sociale féconde ?

La doctrine sociale catholique nous répète que l'homme a été créé par Dieu, à son image et à sa ressemblance, et que la vie sur terre est avant tout un pèlerinage vers l'éternité. Dans l'Évangile, le Christ nous commande de nous « aimer les uns les autres » comme lui-même nous a aimés. Les chefs visibles de l'Église, dans les nombreuses encycliques qu'ils ont données au monde, ont fait voir l'homme comme un être libre, digne, capable de s'élever jusqu'à Dieu, Maître de l'univers. Voilà les principes fondamentaux sur lesquels tout service social chrétien doit s'appuyer ! Voilà le principal, l'essentiel ; le reste n'est qu'accessoire et subordonné. La science tend parfois à faire oublier ces principes de base ; mais nous, chrétiens, nous demeurons fermement convaincus qu'on ne pratique pas la charité envers le prochain de la même façon qu'on fait des expériences avec la bombe atomique !

Les pauvres, les abandonnés, les délinquants, les anormaux et les autres victimes de la misère sont donc des êtres humains comme nous, doués d'une âme immortelle qui in-

forme un corps périssable; ils possèdent une intelligence et une volonté libre qui commandent le respect et la considération. C'est pourquoi, dans tout problème de charité individuelle, l'apôtre social chrétien doit tenir compte de l'échelle des valeurs humaines afin de servir le mieux possible, d'après la philosophie catholique, celui qui demande du secours. Il doit porter une attention particulière à l'aspect spirituel et subjectif de la situation présentée par les personnes dans le besoin pour ne pas s'exposer à donner un simple appui matériel alors que souvent les nécessiteux s'attendent plutôt à recevoir un encouragement moral qu'ils n'osent demander.

Le grand saint Vincent de Paul recommandait à ses disciples « de servir les pauvres comme on sert les maîtres ». Combien il avait raison, ce héros de la charité à qui nous devons tant de bienfaits! Oui, celui qui s'est donné pour mission d'aider les miséreux a besoin d'accepter sincèrement pleinement, les exigences de dignité humaine qui caractérisent pauvres comme riches, grands comme petits! Il doit éviter les travers paternalistes susceptibles de blesser la dignité et la liberté des personnes nécessiteuses. Ce qui importe surtout, c'est de respecter la vie totale de l'homme blessé dans sa dignité ou sa liberté, et de le rendre capable de continuer sa vie par lui-même, normalement, sans l'aide d'autrui.

### III. — RÉALISATIONS

Nous avons vu que depuis les débuts du Canada français jusqu'à il y a environ trente ou quarante ans, l'Église du Québec, par ses prêtres et ses communautés religieuses, fut à peu près seule à s'attaquer au problème des misères humaines. Sous sa protection charitable, on vit s'ériger le réseau d'œuvres et d'institutions qui couvre aujourd'hui toute la province et secourt les miséreux de toutes classes dans un cadre vraiment chrétien. L'État et les œuvres privées ont conjugué ensuite leurs efforts avec ceux de l'Église pour tenter de transformer la misère en bonheur, en suivant les belles traditions de la charité catholique. C'est le fruit des efforts généreux de l'Église et de l'État dans notre province que je désire mainte-

nant vous exposer, afin que nous en saisissons toute la grandeur et toute l'importance.

Dans ce coin privilégié du Canada, où l'Église et l'État collaborent en vue d'assurer le progrès social de près de 700,000 familles, il existe en effet des lois sociales, des œuvres publiques et privées qui voient à la prévention des malaises sociaux et à l'assistance aux personnes nécessiteuses. L'Église jouit chez nous d'une influence prépondérante et son action s'étend à toutes les formes de l'activité humaine où la morale est engagée. On ne saurait donc, dans une étude concernant les misères humaines, passer sous silence le rôle éminemment social de l'Église en fonction de la prévention et de la correction des problèmes de pauvreté morale ou matérielle.

*L'Église.* — La paroisse est la base de notre organisation ecclésiastique: son rôle aux points de vue religieux et social est très considérable, ce qui faisait dire à un écrivain que « partout où il va, le Canadien français porte en lui sa paroisse ». Aussi les œuvres de prévention des malaises sociaux se greffent-elles, pour la plupart, au système paroissial, nerf vital de l'organisation sociale chez nous.

Qui pourrait dire combien les œuvres d'Action catholique spécialisée comme la J. O. C. et les autres mouvements pour les adultes et la jeunesse, combien les Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, combien les œuvres de loisirs comme l'O. T. J., combien les sociétés de bien-être économique comme les Caisses populaires et les coopératives de tous genres, qui pourraient dire combien ces œuvres ont participé au programme de bien-être social chez nous en empêchant les misères humaines de se développer à un rythme accéléré? Partis d'un même point central: la paroisse, ces mouvements sociaux catholiques soulèvent l'admiration des sociologues qui constatent le bien immense accompli par ces œuvres dans le domaine de la prévention et applaudissent à leur progrès rapide et continu.

L'importance de la prévention est évidente à tout observateur le moins attentif à la question sociale. Cependant, on me permettra de souligner plus fortement l'œuvre de réhabilitation de l'Église, qui se rapporte davantage au sujet que nous traitons. D'ailleurs, dans le domaine de la correction,

comme dans celui de la prévention des misères humaines, l'Église tient la première place chez nous, à cause des œuvres nombreuses qu'elle a suscitées et des principes de charité qu'elle a semés largement dans tous les milieux.

La plupart des hôpitaux de notre province appartiennent à une communauté religieuses qui en assume l'administration. Qu'il s'agisse d'hôpitaux généraux ou spécialisés, de sanatoriums, d'hospices ou de maisons pour malades mentaux, on retrouve presque toujours l'Église à l'origine de ces initiatives. On constate le même fait en étudiant nos institutions de protection de l'enfance qui s'occupent du présent et de l'avenir des enfants abandonnés, orphelins, anormaux ou délinquants de tout âge et de toutes conditions. En effet, quatre-vingt-onze pour cent des maisons d'aide à l'enfance délaissée de notre province sont dirigées par des communautés religieuses.

Le rôle de l'Église en matière d'assistance sociale ne se limite pas à la direction des hôpitaux ou des orphelinats; il s'étend à toutes les sortes de misères, matérielles et morales. Dans le secteur de l'assistance financière, par exemple, nous saluons avec beaucoup de respect et d'admiration les Conférences Saint-Vincent-de-Paul et les ouvroirs paroissiaux, qui soulagent tant de misères et réconfortent si charitablement les personnes dans le besoin. Sous le manteau d'une science incomplète sinon malhonnête, on tente de détruire en certains milieux l'action pourtant si méritoire de ces œuvres. Qu'on y prenne garde! Ce sont elles qui demeurent encore au premier plan de l'authentique charité envers les pauvres.

L'Église exerce encore une influence très efficace, en regard du problème des misères humaines, par l'entremise des agences sociales spécialisées qui s'occupent d'adoption, du placement des enfants délaissés, de l'assistance aux individus et aux familles et de recherche sociale. Ici, il faut signaler la tendance actuelle de la charité de s'exprimer par ces œuvres diocésaines qui naissent un peu partout depuis quelques années. Les diocèses de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski et Joliette profitent déjà des services d'un bureau diocésain de service social, pendant que les pasteurs des autres diocèses sont à former des plans ou étudier des

projets en vue de l'organisation de la charité à l'échelle diocésaine.

Les centrales diocésaines ont pour mission de régler les problèmes sociaux en utilisant, sous le signe de l'authentique charité, les techniques particulières du service social moderne. Elles emploient à cette fin les spécialistes de la science de l'homme: prêtres, assistants sociaux, psychologues, éducateurs, médecins, orienteurs, sociologues, psychiatres et autres. Chez nous, elles ont ceci de particulier que c'est la théologie qui domine et coordonne les autres disciplines scientifiques.

Ce caractère hautement humain de nos services sociaux a été souligné dans l'excellente revue *la Pensée catholique*, de Paris, numéro de juillet 1951, alors que l'écrivain, parlant de l'Institut psycho-social des Trois-Rivières, s'exprimait ainsi: « Nous tenons à souligner ce qui caractérise cette œuvre nouvelle, si jeune encore mais féconde: la place d'honneur réservée à la théologie qui, comme il se doit, est la science-reine, qui domine, pour les illuminer, toutes nos sciences hiérarchisées et le rôle majeur de théologien qui, fort précisément parce qu'il est l'homme de Dieu, est plus capable qu'aucun autre d'éclairer ceux qui lui sont, en parfaite conscience, subordonné ».

Travaillant sous le signe de la charité chrétienne et mettant en pratique les enseignements de la philosophie thomiste concernant la dignité humaine et la destinée surnaturelle, les apôtres de nos agences sociales se doivent de placer au premier plan le bien-être spirituel de l'humanité, en tenant compte toutefois que la protection de la dignité humaine et la garantie des biens matériels suffisants influencent la vie surnaturelle et le bonheur de l'homme. Lorsqu'il est question de placer un enfant dans un foyer d'adoption, dans une institution ou une famille nourricière; lorsqu'il s'agit d'aider les parents aux prises avec des difficultés familiales ou maritales; enfin, devant le besoin d'adapter un individu à lui-même ou à une situation extérieure déterminée, les services sociaux diocésains ne font pas abstraction des techniques nouvelles ni des besoins matériels des personnes concernées, mais ils voient surtout à conformer leur action aux principes éternels de la grande vertu de charité.

Notre province compte actuellement quarante-cinq bureaux de service social dont trente-huit sont dirigés par un prêtre. Ces œuvres sont d'un précieux secours, non seulement pour aider les individus et les familles à s'adapter aux difficultés qui les entourent, mais aussi pour éviter la répétition des malheurs sociaux que nous déplorons actuellement. Réjouissons-nous donc des progrès rapides de nos services sociaux catholiques; souhaitons aussi que, dans un avenir rapproché, une société diocésaine de secours soit établie dans chacun des diocèses du Québec. Cette formule, nous semble-t-il, constitue la plus grande espérance en fonction de la prévention et du soulagement des misères humaines.

*L'État.* — La sociologie nous apprend que l'État doit suppléer aux insuffisances des individus et des familles. Il ne doit pas se substituer ou remplacer ses membres, mais plutôt les aider dans leurs difficultés. On ne saurait trop craindre la mainmise de l'État sur les œuvres de charité, lesquelles perdraient ainsi l'autonomie si nécessaire à leur rendement maximum. Toutefois, dans les limites d'une saine sociologie, l'État peut et doit faire sa part afin d'alléguer le fardeau des misères humaines.

Au Canada français, les réalisations de l'État dans le champ de l'assistance aux personnes nécessiteuses ne sont ni parfaites ni complètes. D'aucuns voient dans nos lois d'assistance sociale, dans les services publics, comme dans l'octroi de fonds aux œuvres privées, des lacunes qu'il faudrait combler. Cependant, d'une façon générale, il faut féliciter nos chefs civils, responsables de la chose publique, d'avoir mis à la disposition des classes souffrantes des lois et des services qui, dans l'ensemble, répondent à la plupart des besoins et correspondent aux principes de la charité chrétienne. Ainsi, dans le Québec, l'autorité provinciale subventionne la plupart des œuvres privées. Ces œuvres n'en conservent pas moins leur autonomie complète, ce qui les met à l'abri des aléas de la politique et leur permet de conserver leur caractère propre.

Il serait vraiment long d'exposer en détail les réalisations de l'État dans le domaine des misères humaines. On me permettra cependant de souligner rapidement quelques-unes des

initiatives qui ont favorisé le soulagement de la misère et fourni les éléments de solution au problème qui nous préoccupe. La législation sociale, par exemple, comme la loi de l'assistance publique, celle des pensions aux mères nécessiteuses, aux aveugles ou aux vieillards, sont un apport précieux au relèvement des personnes indigentes. On pourrait en citer beaucoup d'autres non moins utiles et efficaces; qu'il suffise de rappeler qu'un grand nombre de lois conçues d'après les données de la sociologie catholique ont pour effet de diminuer la détresse de ceux que la misère a frappés.

La loi des Cours de bien-être social, votée en 1949, mérite une attention particulière, parce qu'elle marque une étape progressive de la législation sociale chez nous. Dans l'esprit de cette loi, le juge n'est pas un accusateur, mais bien un père; il ne voit pas une personne coupable de délit, mais plutôt un être humain qu'il faut réhabiliter. Appliquée depuis un an à peine, la loi créant des Cours de bien-être social a déjà donné des résultats consolants. Il faut souhaiter cependant une diffusion plus vaste des effets salutaires de cette pièce législative. L'organisation de cours semblables dans les districts qui en sont privés permettrait aux indigents, aux abandonnés, aux parents en désaccord et aux enfants irréguliers de toutes les régions de trouver dans cette initiative nouvelle une solution facile et plus adéquate aux misères qu'ils éprouvent.

Pour ce qui est de la santé, nous avons dans notre province un système unique qui fait l'admiration des étrangers. Les Unités sanitaires, en effet, par la consultation, l'inspection scolaire, les cliniques ambulantes de pédiatrie et de tuberculose, l'immunisation, la conférence, etc., s'efforcent de prévenir la maladie, éliminant ainsi des misères nombreuses et inquiétantes. La consultation des statistiques publiées à ce sujet par le ministère de la Santé démontre éloquemment l'œuvre remarquable de ce service dont bénéficie généreusement notre population.

L'État accomplit aussi une tâche de première importance auprès des services sociaux privés en leur fournissant les ressources financières requises pour mener à bien le programme de bien-être social qu'ils se sont tracé. Les octrois pour la

construction d'hôpitaux ou d'orphelinats, les subventions annuelles accordées aux bureaux de charité organisée, enfin les dons de toutes espèces aux mouvements sociaux constituent une intéressante contribution de l'État au soulagement des misères humaines.

Remercions Dieu de voir chez nous l'Église et l'État collaborer de façon si efficace à la réhabilitation des personnes qui souffrent. Loin de nous la pensée de croire que nous avons atteint la perfection. Il y a sans doute des carences, mais il y a surtout des réalisations progressives, saines, recommandables, faites dans un esprit de charité, de justice et de fraternité qui est tout à l'honneur de nos chefs religieux et civils.

#### CONCLUSIONS

Quelles conclusions devons-nous tirer de cet exposé plutôt gauche, mais bien sincère, des misères humaines telles qu'elles se présentent chez nous, et des efforts accomplis pour les circonscrire? Nous avons vu d'abord que notre peuple a sa part de misères; nous avons, comme partout ailleurs, des pauvres, des abandonnés, des anormaux, des délinquants, des nécessiteux qui appellent le secours des plus fortunés. Malgré cela, en comparant nos misères à celles des autres pays, nous devons encore remercier Dieu de notre situation très privilégiée. En effet, la misère de nos gens n'atteint pas encore celle d'autres populations moins favorisées qui connaissent des souffrances beaucoup plus vives et beaucoup plus pitoyables. Bien souvent aussi, ces peuples ne disposent pas d'œuvres sociales développées comme les nôtres, ce qui ajoute à leurs difficultés.

De fait, les principaux motifs d'encouragement pour nous, ce sont nos services sociaux bien organisés, nos œuvres de charité dirigées par l'Église, notre pouvoir civil compréhensif et réalisateur, enfin notre population chrétienne, forte et vaillante, qui appuie de toutes ses forces l'apostolat merveilleux de nos apôtre sociaux. Et motifs d'espérance surtout, en considérant l'esprit chrétien qui anime nos œuvres, leur fidèle attachement aux principes de charité, leur ardent désir d'imiter le Christ, parfait modèle des travailleurs de la charité organisée.

REMERCIEMENTS  
AUX  
SOCIÉTÉS

Rappelons-nous que les connaissances professionnelles et techniques seules ne suffisent pas. Pour réussir pleinement au service des pauvres, nous croyons qu'il importe d'abord de spiritualiser l'action charitable, de posséder une force supérieure qui dirige nos actes et considère que la vie ne se limite pas au corps et à l'intelligence. A la solution du problème des relations entre l'homme et son Dieu, entre l'homme et ses semblables, entre l'homme et sa propre vie, il faut apporter une technique faite surtout de sympathie, de persévérance, de compréhension, de charité!

Le Christ nous a donné l'exemple vivant de la charité au service des pauvres. Ne s'est-il pas penché avec amour sur les misères humaines? Durant son passage sur la terre, n'a-t-il pas guéri les misères, toutes les misères de l'humanité? Sa technique, faite de douceur, d'humilité, de compréhension, de charité, d'amour, ne nous l'a-t-il pas laissée dans son merveilleux Évangile? N'a-t-il pas poussé le sacrifice jusqu'au don de lui-même pour sauver l'humanité? Enfin, après son départ, n'a-t-il pas mis à la disposition de ceux qui souffrent les moyens les plus efficaces de parvenir au bonheur: l'Église, l'Eucharistie, la pénitence?

Aujourd'hui, quand nous regardons en arrière, nous constatons que vingt siècles de travail et de sacrifices consacrés au bien-être matériel et spirituel de l'humanité souffrante ont produit des résultats inespérés. Continuons cette heureuse tradition, soyons des apôtres du Christ, adoptons sa doctrine dans sa totale intégrité, appuyons notre service social sur le respect absolu des valeurs spirituelles, baignons notre technique et notre charité dans la lumière de Celui qui illumine tout homme, et notre apostolat demeurera puissant et fécond dans un monde où les misères humaines seront de moins en moins pénibles parce que la Charité du Christ sera mieux connue.

---

*Nihil obstat:*

Honorius RAYMOND, S. J.,  
*Censeur dioc.*

*Imprimatur:*

† J.-C. CHAUMONT,  
*Évêque d'Arena, Auxiliaire de Montréal.*

2 novembre 1951.

# L'ŒUVRE DES TRACTS

154. *La Sanctification du dimanche* . . . XXX  
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.*  
 J.-A. Julien  
 159. *Le Malaise économique* . . . Nos évêques  
 163. *Les Carrères* — I.  
 Mgr Pâquet et P. L. Lalonde, S. J.  
 165. *Les Carrères* — II  
 A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.  
 167. *Les Carrères* — III.  
 Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot  
 168. *Les Carrères* — IV.  
 S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard  
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »*  
 S. S. Pie XI  
 171. *L'Héroïque Aventure.*  
 R. P. Gérard Goulet, S. J.  
 172. *Les Carrères* — V.  
 A. Champagne et P. Joncas  
 174. *Les Carrères* — VI. A. Rioux et A. Godbout  
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources* — II  
 R. P. L.-A. Tétrault, S. J.  
 177. *L'Église de Rome et les Églises orientales.*  
 Abbé J.-A. Sabourin  
 178. *Les Carrères* — VII.  
 E. L'Heureux et A. Léveillé  
 183. *L'Apostolat* . J. Sylvestre et A. Provencher  
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*  
 E. Mathieu et M. Chatrand  
 185. *Mgr Provencher* . . . R. P. Alex. Dugré, S. J.  
 186. *Les Carrères* — VIII.  
 E. Minville et A. Laurendeau  
 187. *Saint Jean Bosco* . . . P. René Girard, S. J.  
 189. *La Retraite fermée et les jeunes.*  
 Jean-Paul Verschelden  
 190. *Armand La Vergne* . . . XXX  
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*  
 R. P. Tenneson, S. J.  
 197. *Pacifisme révolutionnaire.*  
 « Lettres de Rome »  
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*  
 Dr Joseph Gauvreau  
 199. *Les Jésuites* . . . Abbé Joseph Gariépy  
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* . . . O. T. J.  
 201. *Sous la menace rouge.*  
 R. P. Archambault, S. J.  
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*  
 Paul-Émile Léger, P. S. S.  
 206. *L'Action catholique* — I . . . S. S. Pie XI  
 207. *Le Cinéma* . . . S. S. Pie XI  
 210. *Sœur Mathilde de la Providence.*  
 Marie-Claire Daveluy  
 212. *Notre régime pénitentiaire* . Dr Joseph Risi  
 213. *L'Ordre social chrétien* . . . Cardinal Liénart  
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy »* S. S. Pie XI  
 216. *Le Père Marquette* . Alexandre Dugré, S. J.  
 217. *Sur les pas du Frère André.*  
 Frère Léopold, C. S. C.  
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*  
 R. P. Léon Pouliot, S. J.  
 219. *L'Espagne dans les chaînes* . . . Gil Robles  
 220. *L'Expérience d'Antigonish.*  
 Abbé Livain Chiasson  
 222. *Retraites pour collégiens* . Abbé A. Mignolet  
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*  
 Roger Brossard  
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*  
 R. P. Auguste Grondin, S. S. S.  
 226. *Lettre sur le communisme.*  
 S. Exc. Mgr Georges Gauthier  
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*  
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.  
 228. *Mémoires des minorités au Canada* . . . O. T.  
 229. *La Vierge en Nouvelle-France* — I.  
 P. Charles Dubé, S. J.  
 230. *Congrès mondial de la jeunesse* . . . E. S. P.  
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?*  
 . . . . . Abbé Camille Poisson  
 232. *Une Université catholique au Japon.*  
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.  
 233. *Le Front unique, piège communiste.*  
 Entente internationale anticommuniste  
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».*  
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.  
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.*  
 E. S. P.  
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma ?*  
 Comité des Œuvres catholiques  
 240. *Sa Sainteté Pie XII* . . . E. S. P.  
 241. *Lettre à l'évêque de l'Épiscopat des Îles Philippines.*  
 S. S. Pie XI  
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?*  
 S. E. P. E. S.  
 243. *La Soumission de « l'Action française »*  
 E. S. P.  
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.*  
 Dr Raoul Hurtubise  
 245. *Une élite dans l'industrie* . Abbé B. Gingras  
 247. *La Vierge en Nouvelle-France* — II.  
 P. Charles Dubé, S. J.  
 248. *Allocutions de Noël* . . . S. S. Pie XII  
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.*  
 Entente internationale  
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?*  
 G.-E. Marquis  
 252. *Mgr Adélarde Langevin, O. M. I.*  
 Abbé Léonide Primeau  
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus S. J.*  
 254. *Aux jeunes mariés* — I . . . S. S. Pie XII  
 256. *IV<sup>e</sup> Centenaire de la Compagnie de Jésus*  
 S. S. Pie XII  
 258. *L'Action catholique* . . . S. S. Pie XII  
 260. *Les Martyrs jésuites.*  
 R. P. Archambault, S. J.  
 261. *La Puissance de la presse et sa mission.*  
 Mgr Philippe Perrier  
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* . . . E. S. P.  
 264. *Aux jeunes mariés* — II . . . S. S. Pie XII  
 265. *Trois regards sur Haïti* . Abbé B. Gingras  
 266. *Jésuites* . . . E. S. P.  
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?*  
 Mgr Guerry  
 268. *Directives d'Action catholique* . S. S. Pie XII  
 269. *Montréal, ville inconnue.* Pierre Angers, S. J.  
 271. *Ville-Marie.* . . . Abbé Lionel Groulx et  
 Mgr Olivier Maurault, P. S. S.  
 273. *Nous maintenons.* Antoine Rivard, C. R.  
 274. *Le Couvre-Feu* . R. P. Archambault, S. J.  
 275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga.*  
 Abbé Henri Deslonghamps  
 277. *La Retraite fermée et la paix sociale.*  
 A.-H. Tremblay  
 278. *La Question sociale* . . . Episcopat anglais  
 279. *Les Internationales* . . . C.-E. Campeau  
 280. *La Prière pour les prêtres.* Marc Ramus, S. J.  
 282. *Si les femmes voulaient...* G. Desjardins, S. J.  
 283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski.*  
 R. P. Joseph Ledit, S. J.  
 284. *Le Komintern* . . . E. S. P.  
 286. *La Français en Acadie.*  
 S. Exc. Mgr Robichaud  
 288. *L'Œuvre des Vocations.*  
 R. P. Archambault, S. J.  
 290. *La Russie soviétique* . . . Max Eastman  
 291. *Mission des Universités* . . . Lord Halifax et  
 Oscar Halecki  
 292. *La Pologne héroïque et martyre* . . . E. S. P.  
 293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchévisme* . . . E. I. A.  
 294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit.*  
 Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.  
 295. *La Révolution nationale* . . . Oliveira Salazar

# L'ŒUVRE DES TRACTS

296. *Nos devoirs envers le Pape.* R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.  
 297. *L'Attaque des Sociétés contre le Vatican.* Mgr Fulton Sheen  
 298. *La Délinquance juvénile et la guerre.* R. P. Valère Massicotte, O. F. M.  
 299. *Un programme de prophylaxie.* Paul Gemahling  
 300. *Le Centenaire des Sœurs Grises.* Abbé Léonide Primeau  
 301. *Pourquoi voter — Comment voter.* E. S. P.  
 302. *Russie et communisme.* E. S. P.  
 303. *La Terre qui naît.* R. P. Alex. Dugré, S. J.  
 304. *Le Joyer familial et la responsabilité des parents.* J.-Omer Asselin  
 305. *Varennes agricole.* Firmin Létourneau  
 307. *S. S. Pie XII et la Papauté.* Chanoine Alphonse Fortin  
 308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu.* Maurice Ruest, S. J.  
 309. *Kar Lueger.* P. Coulet  
 310. *Justice pour la Pologne.* Abbé L. Lefebvre et Dr J. J. McCann, M. P.  
 311. *Le Canada, son passé, son avenir.* Thibaudeau Rinfret  
 312. *L'Évolution de l'Action catholique ouvrière.* Abbé Maxime Hua  
 313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine.* Guillermo Gonzalez, S. J.  
 315. *Journal de retraite.* Joseph Toniolo  
 316. *Centenaire de la conversion du cardinal Newman.* Alexandre Dugré, S. J.  
 317. *Faut-il continuer la lutte contre le communisme ?* E. S. P.  
 318. *La vérité sur l'Espagne.* Mgr Pla y Deniel  
 319. *La Charité chrétienne.* Eugène Thérien  
 320. *Voix catholiques de l'Allemagne et de l'Autriche.* Episcopat  
 321. *Au pays de Jolliet.* Dollard Cyr  
 322. *Les autres pontificales de charité durant la guerre.* R. P. Cavalli, S. J.  
 323. *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres en Gaspésie.* Abbé Pierre Veilleux  
 324. *Franco et l'Espagne.* E. S. P.  
 325. *La première Sainte américaine.* Luigi d'Apollonia, S. J.  
 326. *Cinquante ans de journalisme catholique.* E. S. P.  
 328. *Pour les bibliothèques publiques.* G.-E. Marquis  
 329. *L'Établissement des jeunes.* J.-M. Gauvreau  
 330. *Dans les trois Amériques.* Chanoine Cardijn  
 331. *Regards sur l'Allemagne occupée.* E. S. P.  
 332. *Les « témoins » d'une sottise.* René Bergeron  
 333. *L'Apostasie des temps nouveaux.* R. P. Desqueyrat, S. J.  
 334. *Le Bx Contardo Ferrini.* Gaetano di Sales  
 335. *Mgr Philippe Perrier.* Omer Héroux  
 Chan. Groulx, L.-Athanasie Fréchette  
 336. *L'U. R. S. S., terre d'oppression.* E. S. P.  
 337. *Bernardin Réalino.* J. L'Archevêque, S. J.  
 338. *Le Logement ouvrier.* Chanoine Lesage  
 339. *Quelle est la bonne Eglise ?* R. P. Patrick Harvey, S. J.  
 340. *Sous le régime soviétique.* XXX  
 341. *La Retraite de trente jours.* Joseph Ledit, S. J.  
 342. *Catholiques de tous les pays, unissez-vous.* R. P. Remigius Dieteren, O. F. M.  
 343. *Une vie rayonnante.* Mme Rocheleau Roy  
 344. *Vers les brebis perdues.* Abbé Georges I  
 345. *Vers la compétence.* R. P. Archambault,  
 346. *Lecteurs et Libraires I.* P. P. Gay, C. S.  
 347. *Lecteurs et Libraires II.* P. P. Gay, C. S.  
 348. *Jeunesse communiste internationale.* E.  
 349. *Pour un dimanche chrétien.* R. P. Archambault,  
 350. *Le Mouvement international catholique.* Giovanni Ho  
 351. *Qu'est-ce que la Bible ?* J. L. Vézina, S.  
 352. *La paix pour la famille et par la famille.* R. P. Bernardin Verville, O. F.  
 353. *La Hongrie dans l'état de fer.* J. Na  
 354. *L'Eglise de Chine.* P. Mertens, S.  
 356. *Le Jubilé sacerdotal de Pie XII.* R. P. Archambault, S.  
 357. *La dixième province du Canada.* E. S.  
 358. *Le Comité de la Survivance française en Amérique.* Abbé Adrien Verre  
 359. *Formation religieuse dans l'enseignement secondaire.* P. Fernand Porter, O. F.  
 360. *Cinquante ans à la Délégation apostolique.* R. P. Luigi d'Apollonia, S.  
 361. *L'Année sainte.* R. P. Archambault, S.  
 362. *Procédés actuels d'investigation de la conscience.* Joseph Géraud, P. S.  
 363. *Qu'est-ce qu'une Sœur Blanche ?* O.  
 364. *Jérusalem et les Lieux Saints.* E. S.  
 365. *Les valeurs humaines dans le domaine rural.*  
 366. *Auxiliaires du Purgatoire.* Marie René-Baz  
 367. *Pourquoi aimer le Moyen Age.* R. P. Benoît Lacroix, O. I.  
 368. *Pourquoi une Fédération des Sociétés Saint Jean-Baptiste.* Rodolphe Laplan  
 369. *S. Exc. Mgr Léger.* I. S. P.  
 370. *Paroisse et démocratie au Canada français.* S. Exc. Mgr Maurice Ro  
 371. *Claver, émule de Xavier.* Jean Genest, S. J.  
 372. *Marguerite Bourgeoys.* S. Exc. Mgr Léger  
 373. *Les Carrières.* X.  
 A.-J. Laurence et J.-A. Messie  
 374. *L'Éducation chrétienne.* S. Exc. Mgr Léger  
 375. *La doctrine sociale de Léon XIII et de Pie XI.* Joseph-P. Archambault, S. J.  
 376. *Haiti, pays catholique et français.* I. S. P.  
 377. *Les Néo-Canadiens.* René Gauthier  
 378. *Dans le sillage de Mère Bourgeoys.* J.-Donat Dufour  
 379. *La vie religieuse d'après Pie XII.* R. P. René Carpentier, S. J.  
 380. *Le bon Père Frédéric.* O. Lamontagne, O. F. M.  
 381. *Le premier évêque de Gaspé.* Maurice Lebel, M. S. R. C.  
 382. *Les Canadiens français et l'organisation militaire.* Lorenzo Paré  
 383. *Le Tiers-Ordre et les autres associations.* Joseph Folliet  
 384. *La Charité et les misères humaines.* Abbé Ch.-Edouard Bourgeois

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix : 15 sous l'exemplaire. Abonnement (10 numéros par année) : \$1.00

**LES ÉDITIONS BELLARMIN, 8100, rue Saint-Laurent, Montréal**

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

